

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2023

Vote des Comptes administratifs 2022 et Affectation des résultats

Le CM, à l'unanimité et hors de la présence du Maire, vote les CA 2022 et affecte les résultats suivants :

Budget Communal					
	Mandats	Titres	Résultat net 2022	Résultat cumulé 2021	Résultat global cumulé 2022
Section de fonctionnement	-1 223 596.81 €	1 406 392.18 €	182 795.37 €	- €	182 795.37 €
Section d'investissement	-589 031.69 €	942 754.44 €	353 722.75 €	-215 980.02 €	137 742.73 €
					320 538.10 €
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		182 795.37 €		
	002 Excédent Fonctionnement		- €		
Budget Assainissement					
	Mandats	Titres	Résultat net 2022	Résultat cumulé 2021	Résultat global cumulé 2022
Section de fonctionnement	-57 787.37 €	72 087.93 €	14 300.56 €	- €	14 300.56 €
Section d'investissement	-28 890.08 €	32 701.83 €	3 811.75 €	29 451.23 €	33 262.98 €
					47 563.54 €
Affectation des résultats :	001 Excédent Investissement		33 262.98 €		
	002 Excédent Fonctionnement		14 300.56 €		
Budget Logements					
	Mandats	Titres	Résultat net 2022	Résultat cumulé 2021	Résultat global cumulé 2022
Section de fonctionnement	-32 469.77 €	65 121.02 €	32 651.25 €	- €	32 651.25 €
Section d'investissement	-37 775.46 €	35 173.32 €	-2 602.14 €	-124 314.62 €	-126 916.76 €
					-94 265.51 €
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		32 651.25 €		
Budget Transport scolaire					
	Mandats	Titres	Résultat net 2022	Résultat cumulé 2021	Résultat global cumulé 2022
Section de fonctionnement	-25 058.61 €	12 165.58 €	-12 893.03 €	11 185.16 €	-1 707.87 €
Section d'investissement	- €	6 884.00 €	6 884.00 €	45 640.33 €	52 524.33 €
					50 816.46 €
Affectation des résultats :	001 Excédent Investissement		52 524.33 €		
	002 Déficit Fonctionnement		1 707.87 €		
Budget Lotissement Campagnac					
	Mandats	Titres	Résultat net 2022	Résultat cumulé 2021	Résultat global cumulé 2022
Section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
Section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €

Approbation des comptes de gestion 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du budget principal communal, du budget annexe assainissement, du budget annexe logements, du budget annexe transport scolaire et du budget annexe lotissement pour l'exercice 2022.

Finances : autorisation d'ouverture de crédits d'investissement sur 2023

Le CM autorise à l'unanimité l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022 sur le budget principal et selon le détail suivant :

		Crédits 2022 hors RAR	1/4 reporté sur BP 2023
21	Immobilisations corporelles (non individualisées)	176 000.00 €	44 000.00 €
21312	Travaux bâtiments scolaires	7 500.00 €	1 875.00 €
21318	Travaux autres bâtiments publics	3 500.00 €	875.00 €
21351	Autres aménagements et agencements bât publics	85 000.00 €	21 250.00 €
21568	Autre matériel d'incendie et de défense civile	66 200.00 €	16 550.00 €
21838	Autre matériel informatique	7 500.00 €	1 875.00 €
21848	Autre matériel de bureau et mobilier	6 300.00 €	1 575.00 €

Urbanisme :

- Protection incendie : dans le cadre d'une demande de défrichement au lieu-dit Lande Haute, la DDT conditionne cette autorisation à des mesures de prévention du risque incendie ; le CM, à l'unanimité, décide la mise en place d'une défense incendie au lieu-dit Lande Haute et s'engage à réaliser les travaux correspondants.

- Droit de préférence : le CM accepte à l'unanimité que la commune exerce son droit de préférence et donc acquiert la parcelle cadastrée D 0574 au lieu-dit la Borderie d'une surface de 415 m² au prix de 150.00 €.

SDE 24 : nouveau vote sur les modifications des statuts

Le CM, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SDE24 avec les ajustements règlementaires et de précision concernant le collège des EPCI.

Point sur les dossiers en cours

- Pôle ophtalmologique : le Maire annonce au CM que l'ophtalmologue s'est finalement désisté et qu'il ne viendra pas s'installer sur la commune ; les travaux sont terminés ; un local est occupé par la dermatologue.
- Tiers-lieu Aillac : les travaux sont en cours ; livraison finale du bâtiment toujours prévue pour fin mai 2023.

Questions diverses

- le CM accepte à l'unanimité le versement d'une subvention de 50 € à l'Association sportive des lycées Pré de Cordy pour les championnats de France de cross-country auxquels participe une élève carsacoise.
- le CM accepte le prêt de la SDF à l'association Solidaires pour demain pour un loto le 17.06.2023.
- le CM accepte le prêt de la SDF à l'association du Club Sarlat natation pour une bourse aux jouets le 26.11.2023.
- le CM autorise l'occupation du terrain communal à côté de la ferme Delpeyroux pour le stationnement des vans et des chevaux à l'occasion d'un rallye le dimanche 16 avril 2023.
- le Maire présente le bilan 2022 de la médiathèque ; les membres du CM adressent leurs félicitations à Nathalie pour son travail et toutes les manifestations organisées et mises en place.
- Séjour Alsace : présentation du programme prévu pour le séjour du 29.04 au 03.05.2023 ; à ce jour 56 réservations dont 10 personnes qui viennent par leurs propres moyens.
- le Maire informe d'un festival du court-métrage au Séchoir avec 2 séances les 4 et 5 mars 2023.
- Prochaine séance du Conseil Municipal le Lundi 3 Avril 2023 à 18h30 pour le vote des budgets ; commission finances de préparation le lundi 20 mars 2023 à 17h30.

La séance est levée à 20h15
A Carsac-Aillac, 28 février 2023